

Pôle Territoire
Foncier

Réf.

Dossier suivi par
SANGOUARD Laura
+33 (0) 4 78 19 61 52
laura.sanguard@rhone.chambagri.fr

Chambre d'agriculture du Rhône

La Tour de Salvagny

18 Avenue des monts d'or
69890 la Tour de Salvagny
Tél : +33 (0) 4 78 19 61 10
Fax : +33 (0) 4 78 19 61 11



MONSIEUR LE MAIRE
2 RUE DE L'HOTEL DE VILLE
69550 AMPLEPUIS

La Tour de Salvagny, le 4 septembre 2019

Objet : Modification n°4 du PLU d'Amplepuis

Monsieur le Maire,

Vu les dispositions des articles L.123-9 du Code de l'Urbanisme et L.112-3 du Code Rural, requérant l'avis de la Chambre d'Agriculture ;

Vous avez notifié à notre compagnie le projet de modification n°4 du PLU de la commune d'Amplepuis.

Cette modification concerne deux points :

- la modification des orientations d'aménagement sur le secteur de Bagatelle afin de ne pas réserver le site uniquement à une opération d'habitat ;
- la modification du règlement de la zone UAc afin de permettre les activités économiques et supprimer l'obligation de démolir le bâtiment existant.

Après examen des éléments de la modification, nous n'avons pas de remarques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Gérard BAZIN

Président de la Chambre d'Agriculture Rhône

Siège social
Chambre d'agriculture du Rhône
18 avenue des Monts d'Or
69890 La Tour de Salvagny

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Etablissement public
Loi du 31/01/1924
Siret 186 910 014 00031
APE 9411Z
www.synagri.com/rhone